



ACUFC

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

SOMMAIRE

ONTARIO

RAPPORT 1 État des lieux dans les communautés francophones
en situation minoritaire

RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE FORMATION

EXIGENCES

- ▶ Diplôme en éducation en services à l'enfance (2 ans) ou équivalent pour adhérer à l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance (OEPE).
- ▶ Adhésion obligatoire pour l'usage du titre d'éducateur ou d'éducatrice de la petite enfance inscrite (EPEI).
- ▶ Profession régie par l'OEPE conformément à la Loi de 2007 sur les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance, qui assure aussi l'agrément des programmes d'études des établissements postsecondaires et d'autres organismes.
- ▶ Renouvellement annuel du certificat d'inscription requis, incluant la présentation d'un portfolio d'apprentissage professionnel.

Licences ou certificats de reconnaissance professionnelle reconnus pour inscription à l'OEPE :

Alberta

Child Development Supervisor, niveau III

Colombie-Britannique

Infant Toddler Education, Special Needs Educator

Saskatchewan

Early Childhood Educator, niveau III

Manitoba

Early Childhood Educator, niveau II ou III

Terre-Neuve-et-Labrador

Child Care Services, niveau II, III ou IV

Nouvelle-Écosse

Niveau II ou III

Île-du-Prince-Édouard

Early Childhood Supervisor

Yukon

Child Care Worker, niveau III

SERVICES DE GARDE AGRÉÉS

TYPES ET EXIGENCES

Deux types ► centres de services de garde agréés et services de garde d'enfants agréés en résidence privée. Dans ce dernier cas, octroi d'un permis par le ministère de l'Éducation de l'Ontario aux agences administrant ces services sur une base contractuelle avec des particuliers opérant de leur domicile.



Selon la *Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance* :

- présence d'au moins un membre du personnel titulaire d'un diplôme en éducation de la petite enfance requise par groupe d'enfants;
- même formation requise pour la personne responsable de la garderie, y compris au moins 2 ans d'expérience en services de garde.

FINANCEMENT

ENGAGEMENT ET INVESTISSEMENT

- Adoption en 2017 d'un cadre stratégique renouvelé pour la petite enfance et les services de garde. Priorités : accessibilité, abordabilité, inclusivité et main d'œuvre.
- Engagement à doubler la capacité en milieu réglementé pour les 4 ans ou moins : 200 millions \$ en subventions pour des services plus abordables; 1,6 milliard \$ pour créer 100 000 nouvelles places d'ici 2022.
- Investissements prévus par l'entremise des gestionnaires des services municipaux regroupés (GSMR) et conseils d'administration de district des services sociaux (CADSS) pour bonifier les subventions, favoriser l'accès au réseau des services de garde et rehausser l'offre pour les 6 ans ou moins.
- Mise sur pied de 3 Centres d'excellence pour la petite enfance et la garde d'enfants — francophone, autochtone et provincial — offrant formation, accompagnement et mentorat aux intervenants en milieu agréé.
- Fonds additionnels pour augmenter les inscriptions au programme de formation complémentaire des ÉPE.
- Investissement de 7 milliards \$ sur 10 ans dès 2018-19 prévu dans le cadre d'un accord fédéral-provincial renouvelé.



200 millions \$

en subventions pour des services plus abordables

1,6 milliard \$

pour créer 100 000 nouvelles places d'ici 2022

7 milliards \$

investissement sur 10 ans dès 2018-19

SERVICES DE GARDE

GOVERNANCE, FONCTIONNEMENT ET CAPACITÉ

SEULE PROVINCE À OFFRIR LA MATERNELLE À TEMPS PLEIN AUX ENFANTS DE 4 ANS DEPUIS 2014-15. Programmes offerts gratuitement de la maternelle à 4 ans et du jardin à 5 ans toute la journée, inscription volontaire.

47 ADMINISTRATIONS LOCALES GSMR et CADSS — pour planifier, gérer les services de garde, administrer les places subventionnées et octroyer des ressources supplémentaires aux services accueillant des enfants avec limitations fonctionnelles.

ENFANTS DE MOINS DE 4 ANS ACCUEILLIS dans des garderies ou centres de la petite enfance, des prématernelles ou des services de garde réglementés en milieu familial, ces derniers opérant sous la supervision d'agences agréées.

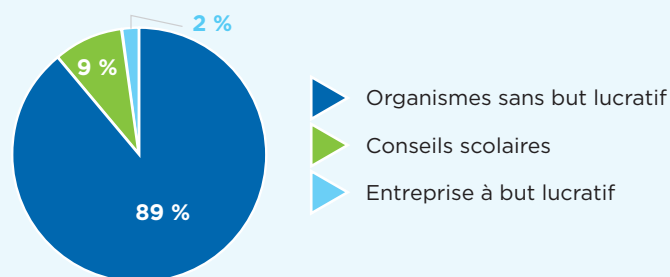
PROGRAMME DE SUBVENTIONS DISPONIBLE pour couvrir les frais de garde, selon le revenu familial net. Places subventionnées disponibles seulement dans les services réglementés ayant conclu une entente avec l'administration locale ou régionale.

CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE) EN MILIEU FRANCOPHONE souvent établis à même les écoles de langue française ou les centres communautaires. En 2017, programmation disponible en français dans 280 garderies; programmation bilingue offerte dans 52 autres services de garde.

En 2019, 309 SERVICES DE GARDE FRANCOPHONES IDENTIFIÉS EN ONTARIO, plusieurs établis ces dernières années en vertu de la création de 100 000 nouvelles places.

1 AGENCE de services de garde francophone et 9 AGENCES bilingues qui regroupent les services de garde en milieu familial et sont chargées de desservir l'Ontario.

Statut juridique des services de garde



À NOTER :

- ▶ 89 % des services de garde francophones gérés par des organismes sans but lucratif — 9 % des conseils scolaires; 2 % exploités par le secteur privé;
- ▶ services offerts la semaine, de 6 h à 18 h, par la majorité des centres de la petite enfance francophones; service de garde disponible les fins de semaine dans 11 % des centres;
- ▶ 8 % des places en garderie disponibles dans le cadre de programmes de langue française ou bilingue.

FAITS À RETENIR :

- ▶ selon le Recensement de 2016, **39 250** enfants de 0 à 4 ans ont un parent francophone, et **8 905** n'ont pas de parent francophone, mais parlent le français à la maison;
- ▶ la proportion d'enfants francophones fréquentant un CPE francophone s'établit à **28,3 %**, pourcentage se rapprochant de la proportion d'enfants de 0 à 5 ans disposant d'une place en garderie agréée en province;
- ▶ ces chiffres ne tiennent pas compte des **100 000** nouvelles places en garderie promises par le gouvernement provincial en 2017 pour les enfants de 0 à 4 ans. Au prorata de la population francophone en Ontario, soit **4 %**, on peut estimer que **4 000** nouvelles places francophones devraient être créées à l'horizon 2022.

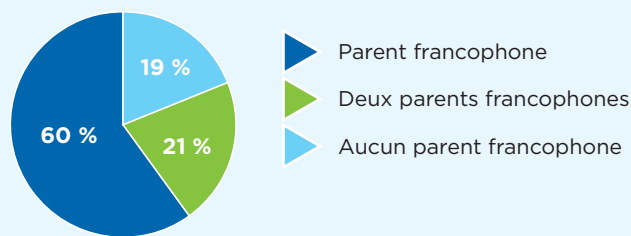
LISTE D'ATTENTE

4 664 enfants de 0 à 4 ans sont inscrits aux listes d'attente des garderies francophones.

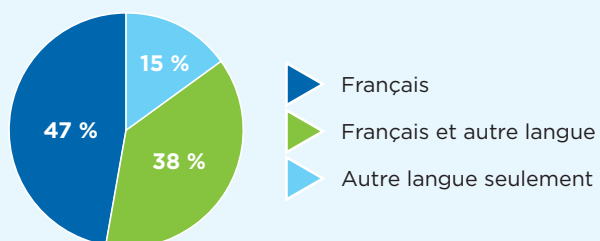
Plus de la moitié des enfants francophones n'ont qu'un seul parent francophone. Et plus de la moitié fréquentant une garderie ne parle pas le français à la maison ou parle le français et une autre langue à la maison.

Situation actuelle : les parents obligés de se tourner vers un service de garde anglophone ou non réglementé.

Enfants de parents francophones



Langue parlée à la maison



FRAIS DE SERVICES DE GARDE

Frais mensuels en milieu francophone : **de 13 à 19,9 %** du revenu médian des ménages après impôt



POUPONS

1 100
à 1 200 \$



BAMBINS

800
à 900 \$



ENFANTS D'ÂGE PRÉSCOLAIRE

700
à 800 \$



PROFIL PROFESSIONNEL

NOMBRE ET CARACTÉRISTIQUES

Au total, **68 150 aides-éducateurs/aides-éducatrices et ÉPE** dénombrés au Recensement 2016, dont **4 065 (6 %)** ayant le français ou le français et l'anglais comme premières langues officielles parlées.

Selon un sondage Axion, **15 % travaillent à temps partiel en Ontario.** Environ 10 % sont travailleurs autonomes.

Salaire annuel médian des travailleurs francophones : **26 272 \$ en 2015**, sensiblement le même que pour les anglophones selon Statistique Canada.

À noter :

- ▶ un peu plus du quart ne détient aucun certificat, diplôme ou grade postsecondaire;
- ▶ moins de la moitié a effectué des études en sciences sociales et comportement, les anglophones étant environ 10 % plus nombreux à l'avoir fait;
- ▶ bien que la majorité du personnel francophone dans les services de garde reçoive de la formation chaque année, celle-ci traite peu de construction identitaire.

FORMATION INITIALE

Diplôme - 2 ans Éducation en services à l'enfance		Reconnu par l'OEPE, formation en construction identitaire incluse (10 à 30 % du contenu)
Programme d'apprentissage - 3 ans Praticien(ne) du développement de l'enfant	▶ Collège Boréal ▶ La Cité	Régi par l'Ordre des métiers de l'Ontario, comportant formation rémunérée en milieu de travail et en classe
Programme post-diplôme Administration en services à l'enfance	▶ Collège Boréal	Non reconnu par l'OEPE, mais usage du titre d'ÉPEI rendu possible grâce à un programme passerelle
		Offert en tout temps, en ligne, à temps partiel et reconnu par l'OEPE au titre des exigences d'apprentissage continu

FORMATION CONTINUE

Certificat d'inscription à l'OEPE	▶ AFÉSEO ▶ Grandir Ensemble ▶ Conseils scolaires ▶ Collège Boréal	Formation continue obligatoire pour renouveler l'inscription à l'Ordre
Apprentissage professionnel	▶ Centre d'excellence pour la petite enfance et la garde d'enfants	Accompagnement, mentorat et formation continue
Formation gratuite		Offerte aux ÉPEI ainsi qu'aux directions et au personnel de supervision
Communautés d'apprentissage professionnel (CAP)	▶ Conseils scolaires	Mécanisme favorisant la pratique réflexive et la consolidation d'apprentissages; programmes de mentorat également offerts aux ÉPEI après les formations gratuites
Outils de formation		Destinés aux EPEI et superviseurs en appui au programme pédagogique <i>Comment apprend-on?</i> pour favoriser la compréhension du développement séquentiel de l'enfant
Programmes d'appui pédagogique (2)	▶ Collège Boréal	Formations gratuites offertes annuellement aux ÉPEI depuis 3 ans, dont l'une dans les deux langues officielles
Programme Floraison (1)	▶ AFÉSEO avec Collège Boréal (1) et Centre d'excellence pour la petite enfance et la garde d'enfants (2)	(1) Axé sur la formation en construction identitaire
Programme FrancoFun (2)		(2) Accompagnement des professionnels de la petite enfance dans leur rôle de fiers passeurs culturels francophones
Programme de formation continue - 1 an Série de 13 ateliers	▶ Grandir Ensemble	Pour responsables de services de garde en milieu familial et fondé sur le cadre pédagogique provincial <i>Comment apprend-on?</i>

PRINCIPAUX DÉFIS À RELEVER EN ONTARIO

- ▶ Pénurie générale de personnel qualifié et difficulté de rétention
- ▶ Difficulté de trouver du personnel à temps partiel ou de dépannage
- ▶ Salaires et avantages sociaux trop faibles
- ▶ Exiguïté des locaux dans certaines écoles
- ▶ Financement d'équipement, de technologies et de matériel à l'intention d'enfants avec besoins particuliers



ACUFC

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

PARTENAIRES PANCANADIENS

